

GRAND CONSEIL

Question Gabrielle Bourguet

QA 3259.09

Programme de prévention et de promotion de la santé à l'école - prise en compte de nouvelles substances peu recommandables pour les enfants et les jeunes

DSAS/DICS

12.10.2009

Le canton de Fribourg bénéficie d'un programme de prévention et de promotion de la santé en milieu scolaire. Il paraît important qu'un tel programme soit régulièrement réactualisé. Il semble en outre intéressant qu'il englobe de nouvelles substances peu recommandables pour les enfants et les jeunes.

Ainsi, par exemple, les boissons énergisantes connaissent un succès grandissant auprès de ces derniers, alors même que l'étiquetage de la marque la plus connue du moment mentionne clairement que ce produit ne convient pas aux enfants. Plusieurs écoles alémaniques ont décidé d'interdire ce type de breuvage (voir par exemple les articles de Lucia Sillig, Journal 24 Heures du 3.11.2008 ou de Deborah Rast, Journal 20 Minutes du 3.11.2008). Le directeur de l'école de Gerzensee (BE) faisait le constat suivant à ce propos dans un article de presse: « Les jeunes ont des troubles du comportement et sont nerveux. Ils ne peuvent plus suivre l'enseignement. » (Journal 20 Minutes du 3.11.2008).

Un autre exemple concerne le tabac à sniffer. Cette substance et la façon de la consommer paraissent pour le moins en contradiction avec le programme de prévention contre le tabagisme et d'autres substances, illégales celles-ci, qui se consomment de la même façon.

Même si les premiers responsables de la prévention face à ce genre de substances restent les parents, je suis d'avis que l'école devrait les intégrer dans son programme de prévention.

Dès lors, je pose au Conseil d'Etat les questions suivantes :

1. A quel rythme le programme de prévention et de promotion de la santé dans les écoles est-il réactualisé ?
2. Quelles sont les priorités du Conseil d'Etat en matière de prévention dans le milieu scolaire pour les années à venir ?
3. Le Conseil d'Etat prend-il en compte dans ce programme de nouveaux thèmes actuels comme les boissons énergisantes ou le tabac à sniffer par exemple ?

(Sig.) Gabrielle Bourguet, députée